

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2006-024 du 20/04/2006 limitant la pratique du skate-board et autres jeux comparables sur une partie du quai Albert 1er et sur une partie de la promenade supérieure de la plage du Larvotto

(Journal de Monaco du 28 avril 2006).

(Abrogé par l'arrêté municipal n° 2020-1856 du 3 juin 2020).